



Commune de Montpreveyres



Commune de Lausanne

Communiqué

Fusion Lausanne – Montpreveyres

Pas de perspectives dans l'immédiat

A la suite de l'adoption d'une motion par le Conseil général de Montpreveyres demandant l'élaboration d'un projet de fusion avec Lausanne, les deux Municipalités se sont rencontrées afin d'examiner les possibilités de l'opération. Une séance publique de consultation a ensuite été organisée à Montpreveyres. Il en ressort que les conditions ne sont pas remplies pour envisager une fusion d'ici la fin de la législature communale (2016), les préférences exprimées par les habitants de Montpreveyres les portant plutôt à se rapprocher des autres communes du Jorat. Dans ces conditions, Lausanne a décidé de renoncer à sa proposition de fusion en manifestant son ouverture à une reprise du dossier pour une échéance ultérieure. Celle-ci ne pourrait toutefois intervenir que sur la base d'une volonté claire des habitants de Montpreveyres.

Les Municipalités de Lausanne et de Montpreveyres se sont rencontrées afin d'examiner les possibilités de fusion entre les deux communes. Cette séance faisait suite à l'adoption d'une motion par le Conseil général de Montpreveyres demandant à la Municipalité de présenter d'ici janvier 2015 un projet de convention de fusion avec Lausanne. A cette occasion, les éléments de base d'une fusion ont été examinés par les Municipalités, notamment en ce qui concerne les prestations aux habitants. La Municipalité de Lausanne a fait part de son ouverture sur ce dossier, tout en soulignant qu'il appartenait d'abord à la Commune de Montpreveyres de se déterminer sur l'intérêt d'un rapprochement avec Lausanne.

Une séance publique d'information et de consultation informelle a ensuite été organisée par la Municipalité de Montpreveyres, le 30 septembre, avec un vote indicatif destiné à sonder les préférences des participants. Il en est ressorti une courte majorité en faveur du principe d'une fusion, mais avec une majorité claire - de l'ordre des deux tiers - pour une fusion dans le Jorat plutôt qu'avec Lausanne.

Un nouveau contact entre les deux Municipalités a ensuite été organisé afin de faire le point sur la question et les perspectives d'évolution du dossier. Les Municipalités sont tombées d'accord pour constater que les conditions n'étaient pas réunies pour envisager une évolution rapide du projet, en premier lieu en raison de la préférence exprimée en faveur d'un rapprochement avec les autres communes du Jorat. Elles ont aussi estimé que le calendrier découlant des contraintes électorales en

vue des élections communales 2016 ne permettait pas d'envisager une décision avant la fin de la législature. En effet, cette échéance impliquerait d'organiser un scrutin populaire au plus tard le 14 juin 2015, avec des chances de succès limitées au vu des préférences exprimées par les habitants de Montpreveyres.

Dans ces conditions, la Municipalité de Lausanne, en accord avec celle de Montpreveyres, a décidé de ne pas maintenir sa proposition de fusion pour le 1^{er} juillet 2016. Elle reste ouverte à une reprise des discussions en vue d'une fusion à échéance 2021 ou pour une date ultérieure, tout en soulignant qu'il appartiendra à la population de Montpreveyres de décider de son avenir et d'une éventuelle fusion ainsi que de la configuration de celle-ci.

Lausanne et Montpreveyres, le 5 novembre 2014.

Pour informations complémentaires :

- M. Ernest Dubi, Syndic de Montpreveyres - 079 675 67 07 – ernest.dubi@montpreveyres.ch
- M. Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne – 021 315 22 00 – daniel.brelaz@lausanne.ch